



Loto



Dimanche 8 Mars et 26 Avril
Galaxy – Zone de Loisirs
 Ouverture des portes à 13h
 Réservations au 06.25.32.71.68

DAMELEVIÈRES
 14 et 15 Mars 2020
1^{er} SALON
VIGNERON
RECOLTANT
 de 11h à 18h
 Galaxy, Zone de loisirs
 Restaurant éphémère le mioli
 Brasserie des Cheminots
 sur réservation au 03 83 71 28 05.



Cette année, le **Salon des Peintres** est reporté aux **27-28 et 29 mars 2020** en raison des travaux de la salle des fêtes, celui-ci se tiendra au **Galaxy sur la Zone de Loisirs**

La traditionnelle **soirée choucroute** aura lieu le **Samedi 4 avril** au **Galaxy – Zone de Loisirs à partir de 20h00**
 Réservation en mairie avec règlement.



FESTISIK
 8^{ème} Edition
04 Avril 2020
 M.F.C Blainville sur l'eau 20h Entrée 6€
 Restauration sur place Boulangerie Olyg
 Infos renseignements amis.tout.cour@gmail.com
Pat' Mischler and the GROOVER'S



Stage pour les enfants
 du Lundi 24 au Mercredi 26 Février
 Salle Jean Méline de 9h à 17h.

Soirée Dance Party

Samedi 28 Mars – MFC Blainville sur l'Eau
27 € par adulte et 10 € -de 12 ans
 Apéritif offert
 Réservations et règlement avant le 22 mars 2020
 au 06.88.09.08.81 ou 06.98.62.37.54 ou par courrier :
 14 rue Général Leclerc 54360 DAMELEVIÈRES
 (Chèque à l'ordre de l'ACBD Tennis de Table)



Calendrier Mars 2020

- 7 mars** 20h00 Séniors / Saint Max Club 2
- 8 mars** 11h00 U9 / Avant-garde Portoise
- 14 mars** 14h00 U11 / Basket Club Liverdun
 15h30 U13 / Ludres Pont Saint Vincent Basket
 17h30 U17 / Joeuf Homécourt Basket 1
- 21 mars** 16h00 U17 / Le lynx Maxévillois
- 29 mars** 10h30 Seniors / Fléville Loisirs 2

ACBD Pétanque

Journée d'initiation
 Dimanche 29 mars de 9h à 12h et de 14h à 17h –
 Restauration sur place.
 Plus de renseignements au 06.84.89.03.28

CHASSE

ACCA : Jours de chasse en forêt de Damelevières
le lundi 24 Février
FDC54 : Jours de chasse au Bois de Mortaison à Damelevières
Les 27 et 29 Février.

Pour Rappel : La chasse est ouverte jusqu'à la fin du mois de février sur la forêt domaniale de la commune. Veuillez, pour votre sécurité, être vigilant et respecter les panneaux d'information prévenant d'une chasse en cours.
Pour connaître les jours de chasse, connectez-vous dans les news du site de la commune.

NOUVEAU



Christophe Laurenson
 Arboriste grimpeur - Taille et soins aux arbres - Devis gratuit
 60 Route de Landécourt
 54360 DAMELEVIÈRES
 ☎06.86.93.03.31
 @ christophelaurenson@sfr.fr

VILLE DE
DAMELEVIÈRES

de quoi s'y plaire!

N°2 – Février 2020



Les bureaux seront ouverts de 8h à 18h
 Pour voter, vous devez vous munir de votre carte d'électeur et d'une pièce d'identité.
VOTE PAR PROCURATION : Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent dans votre commune d'inscription électorale, vous avez la possibilité de confier un mandat à un autre électeur inscrit dans la même commune que vous. Ce dernier votera en votre nom.

Nouveau – Mise en ligne du formulaire de vote par procuration

Vous pouvez désormais remplir le formulaire CERFA de demande de vote par procuration sur votre ordinateur, l'imprimer et l'apporter à la gendarmerie de Blainville-sur-l'Eau.
 Toutes les explications et le formulaire CERFA sont disponibles sous le lien suivant : [Formulaire Cerfa n° 14952*01](#)
Explications préalables adressées au mandant
 Pour les électeurs qui ne disposent pas d'un ordinateur connecté à internet et d'une imprimante, il est toujours possible d'obtenir le formulaire de procuration à la gendarmerie.



Six agents recenseurs ont sillonné les rues de la commune pendant quatre semaines. Grâce à leur persévérance et à votre accueil, le recensement s'est déroulé dans de bonnes conditions. **La municipalité tient à les remercier ainsi que l'ensemble de la population pour l'accueil qui leur a été réservé**



DEMAIN, UNE ASSOCIATION D'ENTREPRENEURS A DAMELEVIÈRES & BLAINVILLE-SUR L'EAU
INVITATION DU 11 MARS À PARTIR DE 19H00 SALLE CABU

Le succès de la réunion organisée en septembre 2019 par les mairies de Damelevières et Blainville, nous a conforté dans l'idée de remettre en place une association d'entrepreneurs. Depuis un groupe de travail d'entrepreneurs locaux s'est constitué sur la base du volontariat, de l'enthousiasme et de la passion.

Notre ambition : faire émerger des synergies inter-entreprises, accroître la compétitivité, et mettre en place des actions collectives pour les commerçants, les artisans et entrepreneurs de notre beau territoire en favorisant l'écoute, l'entraide et la bienveillance.

Autant de valeurs et de projets que nous souhaitons vous présenter pour vous donner envie de vous associer à notre démarche.

Vous recevrez prochainement un **e-mail d'invitation** pour cette réunion d'informations. Un oubli ? vous n'avez pas de reçu de mail ? Pas d'inquiétude...vous êtes bienvenus.

Merci de confirmer votre présence par retour de mail avant le 06 mars 2020 à l'adresse suivante : markandmaps@gmail.com

L'équipe de travail de « La Passerelle »

AU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2019

- A l'unanimité le Conseil Municipal adopte le taux de rémunération des agents recenseurs à hauteur de 1 100€.
- A l'unanimité le Conseil Municipal décide de contracter avec le Crédit Agricole, un emprunt au taux fixe de 0.74 pour une durée de 15 ans destinée au financement de la salle socio-culturelle.
- Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité une subvention de fonctionnement de :
 - 1 500€ pour le Comité des Œuvres Sociales
 - 730€ pour le club de Canoë kayak
- Le règlement intérieur du chalet de Bussang est adopté à l'unanimité.
- Le projet de règlement intérieur du funérarium, le budget, les tarifs et la convention type de partenariat proposée aux communes sont adoptées par 20 voix pour et 3 abstentions
- Informations
 - Certains bâtiments communaux bénéficieront d'un contrat isolation à 1€
 - Le programme d'entretien de notre forêt proposé par l'ONF est présenté
 - Attribution du label commune sportive par le Comité Régional Olympique et Sportif
 - Extension à tous les élèves de plus de 3 ans de l'aide de l'Etat pour la tarification sociale des cantines

AU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 FEVRIER 2020

Approbation du précédent compte rendu du conseil municipal du 18/12/2019 à l'unanimité.

Compte administratif Enfance et Jeunesse

Fonctionnement : Dépenses 588 677,50 € Recettes 673 906,37 €

Le compte administratif, le compte de gestion et l'affectation du résultat à hauteur de 85 228,87 € au budget 2020 sont adoptés à l'unanimité

Compte administratif Bussang

Fonctionnement : Dépenses 86 321,00 € Recettes 97 117,34 €

Le compte administratif, le compte de gestion et l'affectation du résultat à hauteur de 11 116,34 € au budget 2020 sont adoptés à l'unanimité

Compte administratif Commune

Fonctionnement Dépenses 2 319 968,64 € Recettes 2 998 681,75 € : Excédent 678 713,11€

Investissement Dépenses 1 539 214,65 € Recettes 1 398 472,51 € : Déficit 140 742,14 €

Les comptes administratifs de la commune 2019 en fonctionnement et en investissement sont adoptés à la majorité : 20 voix pour et deux votes contre.

Le compte de gestion est approuvé à l'unanimité.

L'affectation des résultats d'un montant de 537 970,97 € est adoptée à l'unanimité

Le nouveau régime indemnitaire (Rifseep) à destination des agents des collectivités territoriales est adopté à l'unanimité

La proposition pour renouveler l'aide aux premiers départs en colonie pour les enfants (Jeunesse au plein air) est adoptée à l'unanimité.

Le maire remercie l'ensemble des conseillers pour leur implication pendant ces 6 années.

PATRIMOINE

Avancement des Travaux de la Salle Socio-culturelle

Toiture renforcée qui supportera environ 63 kg au m² au vu de trois plafonds pour l'acoustique et l'isolation thermique et également des radiateurs.



VIE PRATIQUE



Recensement citoyen obligatoire

Les jeunes filles et garçons nés entre le **1^{er} Janvier et le 31 Mars 2014** sont invités à se présenter en Mairie **après leur date d'anniversaire** (avec leur carte d'identité et le livret de famille), cette démarche peut également être effectuée en ligne, via le site service-public.fr/recensement citoyen obligatoire (RCO) en vue de leur recensement obligatoire.

Objets trouvés

1 bague de fiançailles - 1 boucle d'oreille - 1 carte RENAULT

N'hésitez pas à vous présenter en mairie, chaque objet trouvé est conservé 1 an.



A compter du 1^{er} Avril 2020, tous les emballages se trieront et tous les papiers se recycleront !!!

Un mémo tri sera envoyé prochainement à chacun des habitants du territoire.



Le risque d'intoxication au monoxyde de carbone est fortement présent sur notre région et le nombre ne fléchit pas d'une année à l'autre.

L'ARS Grand Est se mobilise chaque année et a développé :

- Une application ludique sur le site www.stopmonox.com
- Un compte Facebook Stopmonox www.facebook.com/stopmonox

ENFANCE & JEUNESSE



Samedi 1^{er} Février, les jeunes du Foyer ont pu découvrir le monde des casinos et se sont ensuite transformés en Mexicains autour d'une soirée Fajitas ! Merci pour leur participation... Pour information, chaque mois une journée événementielle vous sera proposée. Afin de ne pas la rater, rendez-vous sur Facebook !!!

Du **nouveau au Foyer** ! Afin de découvrir de nouvelles activités et de partager les moments passés ensemble, le foyer a ouvert sa **chaîne YouTube**

« **Les merveilleuses aventures des ados** » les portes sont ouvertes à tous les jeunes qui ont envie de participer à nos aventures !

Ils **créeront, tourneront, monteront des vidéos** eux-mêmes !

N'hésitez pas à les suivre !!!



SOLIDARITE



En 1 heure, vous pouvez sauver 3 vies !!!

DON DU SANG Mercredi 15 avril de 16h à 19h00 Salle Cabu à Blainville sur l'Eau
Pour se présenter il faut : se sentir en bonne santé, être âgé de 18 à 70 ans, peser au moins 50 kg et être munie d'une pièce d'identité.

CCAS

Le CCAS propose un service **GRATUIT** pour emmener des personnes ayant des difficultés de locomotion faire des courses. Ce service est assuré par des bénévoles tous les derniers jeudis du mois, les après-midis à partir de 14h
N'hésitez pas à vous renseigner et à vous inscrire au 03.83.75.75.23 – Résidence Autonomie André Claudel.